

#### État des lieux :

Actuellement, la procédure de demande de subventions auprès des autorités fédérales, régionales, communales et autres organes publics est souvent entourée d'un manque de transparence, créant ainsi des inégalités et des discriminations potentielles. En nous inspirant du modèle flamand, tel que présenté dans l'article « Le ministre flamand des Finances et de la naissance Matthias Diependaele lance le registre des subventions du Vlaams », nous proposons l'instauration d'un registre similaire pour la Région de Bruxelles.

#### Motivation de la proposition:

La transparence administrative est essentielle pour garantir l'équité et l'égalité des chances lors de la demande de subventions. Souvent, le manque d'informations claires et accessibles crée un environnement propice à la discrimination, en faveur de ceux qui ont des connexions politiques ou des réseaux influents. Nous estimons que la transparence renforce la confiance des citoyens dans les institutions publiques et garantit une répartition équitable des ressources.

#### Proposition concrète:

Nous recommandons la création d'un registre des subventions pour les différentes régions et communautés, similaire au modèle flamand présenté par le ministre flamand des Finances et de la naissance Matthias Diependaele. Ce registre sera une banque de données centralisée contenant toutes les informations pertinentes sur les subventions disponibles, les critères de demande, les bénéficiaires, les montants attribués, et tout autre détail nécessaire.

Les avantages de ce registre seraient multiples :

1. Accessibilité totale : Les citoyens, organisations et entreprises pourront accéder facilement et gratuitement aux informations sur les subventions disponibles.
2. Prévention de la double demande : La centralisation des données permettra d'éviter les demandes multiples pour la même subvention.
3. Transparence totale : Les autorités, les bénéficiaires et le grand public auront une vue claire et transparente sur l'utilisation des fonds publics.
4. Gestion simplifiée des dossiers : Les demandeurs pourront suivre l'état de leurs dossiers et maintenir leurs informations à jour de manière transparente.

À travers cette proposition, nous visons à éliminer les obstacles liés au manque de transparence administrative, à promouvoir une concurrence équitable lors de la demande de subventions, et à renforcer la confiance des citoyens dans le processus d'allocation des ressources publiques. Nous croyons que la transparence est la clé d'une gouvernance responsable et équitable